



Commune SUCHY

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N°

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (jusqu'à 15,9 m² et selon emplacement, excepté zone village) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²) / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) :

Duployer Stéphanie et Christophe
Chevalier Jenny et Dominique José

Lieu-dit :

Adresse locale :

Ch. du Château d'eau N° : 4A-B

Téléphone :

073 588 78 77

Téléfax :

Parcelle n° :

499

N° ECA :

367

Surface parcelle :

855 m²

Note architectural NRA :

Coordonnées nationales, selon CNS :

..... /

Zone selon plan général d'affectation :

.....

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans :

Regard sur l'extérieur

Adresse :

1 Rue d'Yverdon 1 - 1418 Veerens

Description de l'ouvrage :

Construction d'un mur de soutènement en
pierre de clève (pierre valet) -
35 cm

Façades – matériaux :

Toiture – matériaux :

Coût estimatif des travaux :

Frs 13'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non



oui



C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Suchy Date : 21 juin 2020

Signature(s) : [Signature]

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n° : 500 Signature(s) : [Signature]

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 2 mars 2020, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 3 mars 2020 au 1er avril 2020

La Municipalité



Le dossier complet peut être consulté à l'Administration communale

Annexes : Plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
Plan(s) de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension

